

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE CONSTITUTIVE  
DE LA SOCIÉTÉ DES LECTEURS D'HENRI DE RÉGNIER

Le samedi 8 novembre 2014, l'assemblée constitutive de la *Société des lecteurs d'Henri de Régnier* s'est réunie au Lycée Victor-Duruy, 33 boulevard des Invalides, 75007 Paris. Dix personnes étaient présentes :

Patrick BESNIER, professeur émérite de l'université du Maine  
Élodie DUFOUR, doctorante à l'université Grenoble Alpes  
Frank JAVOUREZ, doctorant à l'EHESS  
Pierre LACHASSE,  
Bernard QUIRINY, professeur de droit public à l'université de Bourgogne, écrivain  
Bernard ROUKHOMOVSKY, maître de conférences à l'université Grenoble Alpes  
Silvia ROVERA, enseignante et docteure (Paris)  
Irène SALAS, maître de conférences à Brasenose College (université d'Oxford), éditrice  
Julien SCHUH, maître de conférences à l'université de Reims Champagne Ardennes  
Bertrand VIBERT, professeur à l'université Grenoble Alpes

Elles ont procédé à l'établissement des statuts de l'association régie par la loi de 1901 et désigné un bureau composé des membres suivants :

Président : Bertrand VIBERT  
Vice-Président : Frank JAVOUREZ  
Secrétaire : Pierre LACHASSE  
Secrétaire adjointe : Élodie DUFOUR  
Trésorier : Patrick BESNIER  
Trésorier adjoint : Julien SCHUH

Elles ont décidé la publication d'un bulletin annuel dont le secrétariat de rédaction a été confié à Bernard QUIRINY et la mise en pages à Bernard ROUKHOMOVSKY.

Elles ont aussi décidé la création d'un site internet.

Elles ont enfin décidé de se réunir à nouveau dans les mêmes lieux le samedi 30 mai 2015 de 9 heures à midi.

Le secrétaire a été chargé par l'assemblée constitutive de rédiger ce procès-verbal et de procéder aux démarches en vue de la déclaration officielle de la *Société des lecteurs d'Henri de Régnier*.

Le secrétaire,  
Pierre LACHASSE.